



Ligue de Golf Paris Île-de-France

TOUR POUSETS

Individuel

« Challenge Thomas LEVET »

Règlement 2023

Epreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles.
Elle se déroule sur 3 épreuves qualificatives avec une finale de Ligue.
Les épreuves individuelles sont gérées par la Ligue qui attribue le titre de Champion et de Championne de Ligue U10.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

		Individuel	
QUALIFICATIONS	Tour 1	Date	Mercredi 5 avril 2023
		Lieux	Golf d'Ozoir (77)
		Clôture inscription	Mardi 28 mars 2023
	Tour 2	Date	Mercredi 10 mai 2023
		Lieux	Golf de Mont Griffon (95)
		Clôture inscription	Mardi 2 mai 2023
	Tour 3	Date	Mercredi 14 juin 2023
		Lieux	Golf de Saint Germain (78)
		Clôture inscription	Mardi 6 juin 2023
Finale	Lieu	Golf Isabella (78)	
	Date	Mercredi 28 juin 2023	
	Clôture inscription	Confirmation d'inscription au plus tard le 22 juin 2023	



Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouverte aux filles et aux garçons **dont l'index est inférieur ou égal à 43** à la date limite d'inscription de chaque étape qualificative.
- Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve de qualification sera limité à 60. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque étape.
- **Un minimum de 4 places** sera réservé aux filles sur chaque épreuve.
- En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.
- Le joueur doit être titulaire de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical.

4. ENGAGEMENTS

- Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Ile-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu.
- **Le droit d'inscription est fixé à 5€** par joueur et par tour
- Les inscriptions se feront sur le site de la Ligue Paris Île-de-France : www.lgpidf.com au plus tard : voir le calendrier.
- **En cas de forfait après la publication des départs (48h avant l'épreuve), les droits d'inscription restent dûs.**

5. FORME DE JEU

FORMULE : Strokeplay Brut Score maximum (10 coups par trous)

Le vainqueur du tour est le joueur qui aura le score le plus bas sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

SERIES :

- 1 série Filles
- 1 série Garçons

DEPARTS : du trou n°1 à partir de 13h30

Les heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

6. REPÈRES DE DÉPARTS

Parcours de 9 trous, avec des Pars adaptés à l'âge des participants.

7. INFORMATIONS

7.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

7.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

7.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des **suiweurs de parties accrédités** par la Ligue ou le Comité.

7.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

8. CLASSEMENT

L'Individuel se déroulera en 2 phases :

- 1) Qualifications organisées par la Ligue.
- 2) Finale organisée par la Ligue.

8.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	195	21 ^{ème}	25
2 ^{ème}	155	22 ^{ème}	23
3 ^{ème}	125	23 ^{ème}	21
4 ^{ème}	105	24 ^{ème}	19
5 ^{ème}	95	25 ^{ème}	17
6 ^{ème}	85	26 ^{ème}	15
7 ^{ème}	80	27 ^{ème}	14
8 ^{ème}	75	28 ^{ème}	13
9 ^{ème}	70	29 ^{ème}	12
10 ^{ème}	65	30 ^{ème}	11
11 ^{ème}	60	31 ^{ème}	10
12 ^{ème}	56	32 ^{ème}	9
13 ^{ème}	52	33 ^{ème}	8
14 ^{ème}	48	34 ^{ème}	7
15 ^{ème}	44	35 ^{ème}	6
16 ^{ème}	40	36 ^{ème}	5
17 ^{ème}	37	37 ^{ème}	4
18 ^{ème}	34	38 ^{ème}	3
19 ^{ème}	31	39 ^{ème}	2
20 ^{ème}	28	40 ^{ème et plus}	1

Si des joueurs sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex aequo : 3^{ème} 125 points ; 4^{ème} 105 points ; 5^{ème} 95 points $(125+105+95) / 3 = 108,33$ points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 108,33 points.

8.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

- Un joueur pourra participer à chacune des 3 épreuves qualificatives, dans les limites de places évoquées dans le paragraphe 5-Conditions de Participation.
La 3^e étape qualificative du 22 juin sera ouverte en priorité aux joueurs n'ayant participé à aucune des 2 premières épreuves puis à ceux n'ayant participé qu'à une épreuve.
Le champ de joueurs sera ensuite complété dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.
- Le classement final des qualifications prendra en compte les 2 meilleurs résultats en points sur les épreuves auxquelles aura participé un joueur (un joueur ne participant qu'à une ou 2 épreuves sera classé avec les points gagnés lors de sa ou ses participations).
- A l'issue de la 3^e étape, **36 places maximum** seront attribuées pour la Finale.
Un minimum de 6 jeunes filles seront qualifiées pour cette finale.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

- **Classement de la Finale :**
La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.
Les classements individuels et par équipes seront établis selon les scores réalisés sur les 9 trous

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue et/ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

10. PRIX

Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET :

Le Challenge Thomas LEVET récompensera **le meilleur score individuel brut, garçon ou fille.**
Seront récompensés les vainqueurs Filles et Garçons de l'Individuelle ainsi que le club vainqueur par équipes.

Un goûter clôturera cette journée